

## SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La rivière Croche tire son intérêt de son caractère calme et de ses innombrables plages, du moins sur une bonne partie de sa longueur. Elle est donc un très bon choix de parcours familial. Cette rivière prend sa source à quelque 100 km au nord de La Tuque, puis coule pratiquement franc sud pour se jeter dans la rivière Saint-Maurice à environ 5 kilomètres en amont (au nord) de La Tuque.

Cette carte-guide couvre les kilomètres 91 à 8. La section en amont du kilomètre 91 n'est pas relevée. En aval du km 8 on peut poursuivre 13 km jusqu'à La Tuque : 8 km sur la rivière Croche (relevé partiel seulement, fait depuis la route) et 5 km sur la rivière Saint-Maurice. Consulter la carte des chemins forestiers ci-jointe pour mieux situer l'ensemble.

## PÉRIODE NAVIGABLE

En tout temps. Elle est par contre plus intéressante à faire en fin d'été, lorsque les basses eaux révèlent ses plages, et que l'activité des moustiques est décroissante ou terminée. En période de chasse, il est préférable de se restreindre à la section en aval du kilomètre 50, et camper sur des plages qui ne sont pas facilement accessibles depuis la route.

Le Centre d'Expertise Hydrique du Québec opère une station de mesure de débit sur la rivière Croche. On peut en obtenir les données via l'internet :

[www.cehq.gouv.qc.ca/suivihydro/graphique.asp?](http://www.cehq.gouv.qc.ca/suivihydro/graphique.asp?NoStation=050135)

[NoStation=050135](http://www.cehq.gouv.qc.ca/suivihydro/graphique.asp?NoStation=050135)

Sous le pont du kilomètre 16 de la rivière, il y a aussi une règle à débit.

## FICHE TECHNIQUE

### Du kilomètre 91 au kilomètre 74:

Longueur: 17 km

Difficulté: quelques rapides, allant jusqu'à R3

Portages: une chute qui demande un portage de 350m.

### Du kilomètre 74 au kilomètre 0 :

Longueur :

74 km (58 km si on s'arrête au point de sortie recommandé du kilomètre 16)

Difficulté :

eau calme, entrecoupée de quelques EV et R1, et d'un court segment (100m) de rapides allant jusqu'à R3, au kilomètre 51.

Portages :

un portage optionnel, si on désire ne pas descendre un passage d'environ 100m de rapides de R1-2 à R3. Peut être remplacé par cordelle ou halage ou un portage plus court mais plus difficile.

## QUALITÉ DU MILIEU

En amont du km 28 : semi-sauvage, eau propre et limpide, la rivière passe souvent près de la route, mais le panorama est beau et les chalets presque absents.

En aval du km 28 : milieu agricole et de villégiature. La démarcation entre le milieu sauvage et le milieu habité est subite. L'eau et les berges demeurent très propres, et le milieu est agréable. La qualité de l'eau est cotée B (bonne) à la plage municipale de La Croche.

Le portage de la chute Brûlée a été nettoyé en 2024, et allongé vers l'amont afin de couvrir le S2 et le R2 précédant la chute.

## CAMPEMENTS

Les plages sont omniprésentes, et souvent très grandes. Les plages sont souvent bordées d'aulnes d'une bonne densité, ce qui fait qu'aller aux toilettes ou chercher du bois pour le feu puisse devenir « tout un safari » dans certains cas. Il y a rarement moyen de trouver un endroit à l'abri sous le couvert forestier. Le contour approximatif des plages a été ajouté manuellement à la carte. Pour la plupart des plages, un symbole de camping indique la taille du site, en nombre de tentes pouvant être placées sur un endroit sec et relativement plat, sans égard à la grandeur totale de la plage. Une bonne proportion des plages en général sont suffisamment hautes pour demeurer disponibles en tout temps ou presque. Dans la portion habitée (aval du km 28), plusieurs plages sont privées, il faut donc s'en tenir aux sites où le camping est explicitement permis, ou sinon demander l'autorisation aux propriétaires riverains.

## ACCÈS ET NAVETTE

Comme une route longe la rivière, les accès sont nombreux, et la navette fait typiquement environ les deux tiers du segment de rivière parcouru (même distance, moins les méandres).

### Service de location et de navette

Méandre

<https://meandre.ca>

+1 819.701.6598, [info@meandre.ca](mailto:info@meandre.ca)

### À partir de La Tuque, en montant vers l'amont

- route 155, en direction nord;
- à la limite nord de La Tuque, à une intersection, prendre la gauche en direction de Langelier/La Croche. Cette intersection est le km 0 des indications ci-dessous. La route est asphaltée, avec une limite de vitesse de 80 km/h. Noter qu'il n'y a aucun poste d'essence sur la route de La Croche;
- au km 6.0, une intersection à gauche mène à un pont qui enjambe la rivière Croche. Continuer tout droit vers l'amont.
- au km 16.6, il y a une intersection. À gauche, il y a un pont qui enjambe la rivière Croche et permet d'accéder à la rive ouest (accès en amont du km 51 de la rivière). À droite, on reste sur la rive est (accès entre les km 51 et km 16 de la rivière). NOTE : sous le pont se trouvent une échelle graduée qui indique le niveau de la rivière.

### Accès en rive est (km 16 à 51 de la rivière)

#### ATTENTION

La route d'accès du côté est de la rivière se dégrade d'une année à l'autre, ce n'est plus un chemin pour des véhicules conventionnels. En date de 2025, la route est fermée à partir du km 30 de la route, donc au km 35 de la rivière.

- Peu après l'intersection (km 16.6 de la route), se trouve le chemin d'accès (800m) de la plage municipale de La Croche.

L'ancien camping rustique a été fermé, le camping n'y est plus permis.

- au km 30, on arrive à un cul-de-sac : le chemin est fermé.

### Accès en rive ouest (km 64 et km 91)

- Au km 16.6 depuis La Tuque, tourner à gauche et passer sur le pont qui enjambe la rivière Croche. Il s'agit du rang ouest, continuer 21 km.
- À environ 250m après avoir traversé le pont, sur la gauche, se trouve la roulotte de la ZEC de La Croche où il est possible d'obtenir certaines informations (ouvert jusqu'à 20h l'été, contrairement à ce qui est indiqué sur leur site web). À une distance d'environ 21km à partir du pont de La Croche, vous arriverez à une fourche qui mène à la route forestière (gravier) R-0450. Cette route débute étrangement au km 3 afin que lorsqu'on arrive au km 17 de cette nouvelle route l'on soit au km 17 de l'ancienne route 10 (nommée Rang Est sur Google Maps), et donc les pancartes qui suivent n'ont pas dû être remplacées.

#### ATTENTION

Ce chemin a été construit récemment. En date de 2021, il n'apparaissait pas dans Google Maps, alors que BingMaps ([www.bingmaps.com](http://www.bingmaps.com)) l'indiquait (sur la carte et sur les photos aériennes). La route en question passe entre le lac Kennedy et le lac à Matte.

- Lorsqu'on atteint l'ancienne route 10, les chemins pour se rendre au km 64 ou au km 91 sont différents : dans la courbe prononcée au km 17 on peut tourner à droite et descendre (vers le sud) vers le km 14 (borne d'évacuation 90-322) qui nous amène au km 64 de la rivière. Sinon, on continue passé cette courbe jusqu'au km 19 et on tourne à droite pour aller au km 91 de la rivière, près du ruisseau Savane.
- Voir ci-dessous pour les indications spécifiques à chaque option.

### Accès au km 64 de la rivière

(suite des instructions ci-haut pour les accès en rive ouest)

- Une fois arrivé à la jonction de la R-0450 et de l'ancienne route 10 (rang E dans Google Maps), il faut tourner à droite sur la route 10 afin de redescendre (vers le sud) pour atteindre la mise à l'eau au km 64.
- Rouler sur la route 10 sur 3 km, jusqu'au km 14. Il y a là un point de rencontre pour évacuation, borne 90-322.
- Juste avant la borne 90-322, à votre gauche, se trouvera un chemin (appelé localement rang 6 mais son nom n'est inscrit nulle part) qui mène à la mise à l'eau du km 64. Le chemin comporte une seule voie et est carrossable même avec une auto conventionnelle. Il y a un accès à la rivière à 3.3 km du chemin principal, via un petit chemin de 150m passant devant un chalet. Laisser les véhicules en haut, avant la descente pour le chalet, près de la pancarte « Au Camp Croche ». Cet endroit donne accès au km 64 de la rivière.

#### IMPORTANT

Guillaume Bernier a exploré le rang 6 à la recherche d'autres options d'accès. L'accès au km 64 est de loin le plus pratique et il est impératif de le conserver. Les propriétaires - littéralement écoeurés de la situation - voient passer un

certain trafic de payeurs, alors user du plus haut niveau de civisme et de respect, dans l'intérêt de tous.

#### PARTICIPEZ À LA SOLUTION

Quiconque pourrait identifier un point de mise à l'eau alternatif, comme dans le méandre juste en amont, ou au rapprochement route-rivière à 800m en aval, rendrait un immense service à la communauté ainsi qu'aux propriétaires du chalet.

### Accès au km 91 de la rivière

(suite des instructions ci-haut pour les accès en rive ouest)

- Pour atteindre la mise à l'eau du km 91, une fois arrivé à la jonction entre la R-0450 et la route 10, tourner à gauche jusqu'au km 19 (donc environ 2 km à parcourir sur la route 10).
- À la fourche, tourner à droite sur le chemin (appelé localement rang 8) qui mène à l'accès du km 91 de la rivière La Croche. En 2016, ce chemin était carrossable, à une vitesse d'environ 30 km/h. Le kilométrage repart de zéro ici, mais le kilométrage indiqué sur la carte le long de ce chemin a été calculé sur papier, et diffère de la réalité.
- Pour se rendre au km 91, il suffit de suivre le chemin principal, jusqu'au km 16.4 de la carte, qui correspond au kilométrage réel de 18.4, ce qui indique à quel point le kilométrage inscrit sur la carte est approximatif. A cet endroit il y a une intersection en Y, juste après une montée. Le chemin principal est à gauche, alors que vers la droite le chemin devient très étroit et n'est empruntable que par des 4-roues. Stationner la voiture dans la fourche en Y, puis portager l'équipement sur le petit sentier qui descend. En suivant ce sentier il y aura éventuellement un premier embranchement à gauche qui traverse un petit ruisseau, ce sentier est celui qui mène (éventuellement) au pont qui enjambe la rivière. Il ne faut pas l'emprunter mais plutôt continuer tout droit. Un peu plus loin se trouvera un second embranchement sur la gauche, et c'est celui-ci qui mènera éventuellement à la mise à l'eau. Si on contraire l'on continue encore sur ce sentier, il nous mènera à un chalet. Le portage du stationnement jusqu'à la mise à l'eau est d'environ 450m. Il n'est pas possible de camper à la mise à l'eau; il est plutôt recommandé de camper à environ 500m avant la fourche en Y/stationnement, dans le terrain vague de sable qui se trouve sur la droite (très visible sur Google Maps).

Montréal – La Tuque :	285 km, 3h12
Québec – La Tuque :	249 km, 2h49
La Tuque – La Croche :	20 km, 0h20

#### Navette rive est (depuis le pont de La Croche) :

Km 51 à 16 (35 km de rivière) : 23 km

#### Navette rive ouest :

Km 91 à 16 (75 km de rivière) : 55 km

Km 64 à 16 (48 km de rivière) : 43 km

#### Navette vers le sud :

Km 16 à 1 (15 km de rivière) : 10 km

Km 16 à -5 (21 km de rivière) : 15 km

## LÉGENDE

### Accès



Point d'accès par véhicule ou par train



Point d'accès par hydronaut

### Rapides

EV	Eau-vive
R1, R2, ..., R6	Rapide avec classe de difficulté
R2-3	Rapide entre deux classes de difficulté
R2+3	Rapide avec classe de difficulté inégale
S2, S3, ..., S6	Seuil avec classe de difficulté
C, Chute	Chute
K, Cascade	Cascade
P 250m à G	Portage avec distance et gauche/droite
B.C., BC	Barrage de castor

### Campings



Site de camping, avec plage si applicable  
Taille (nb de tentes de 3-4 places): 1, 2, 3, 4, 5, G (groupe)  
Qualité: A (excellent), B (bien), C (correct),  
D (passable), E (médiocre/dépannage)



Site de camping, cote inconnue



Site de camping potentiel (environ 1h d'aménagement)



Site de camping, existence incertaine



Site de camping  
EB = site disponible par eau basse seulement

EH = site disponible même à eau haute ou en crue



Camping organisé, possiblement payant

## RÉALISATION-DISTRIBUTION

### Relevé

Charles Leduc

10-15 août 2004, 0 pi 6 po, mesuré sous le pont du km 16.

2-4 septembre 2006, 9 m<sup>3</sup>/s

2-4 juillet 2010, 7 m<sup>3</sup>/s

31 juillet – 4 août 2010, 6 m<sup>3</sup>/s

Stéphane Labelle

9-11 octobre 2005, 0 pi 8 po

Juillet 2011, eau moyenne/haute, environ 25 m<sup>3</sup>/s

Kathleen Simard et Daniel St-Pierre

23-28 juillet 2006, 2 pi 10 po ou 50 m<sup>3</sup>/s

Ivan Jeria, 1-4 juillet 2010

Stéphane Charette, 17 mai 2010, 40 m<sup>3</sup>/s

Alik Mazel, 9-18 août 2014, 8 à 21 m<sup>3</sup>/s

Guillaume Bernier, relevés 2016 (3-4 septembre 2016, niveau très bas, près de 0 sous le pont de La Croche) et 2018.

### Cartographie/Mise-en-page

Charles Leduc, Daniel Rousseau, 2004 à 2025.

### Cartes topographiques de base

Copyright © Sa Majesté le Roi du Chef du Canada. Ministère des Ressources Naturelles. Tous droits réservés.

31P/15 Lac Chaumonot

31P/10 Lac Croche

31P/07 La Tuque

### Contributeurs

Frédéric Noël, informations sur l'accès routier, 2018.

Guylaine Rivard, campings et chalets, début août 2020, 150 m<sup>3</sup>/s.

Isabelle Tessier et Alexandre Allard, 10 au 13 août 2020, débit variant de 72 à 115 m<sup>3</sup>/s.

Eve Castonguay, 7 au 11 juin 2021, 9 à 12 m<sup>3</sup>/s.

Pascale Villeneuve, de Méandre (meandre.ca), informations sur l'accès, 2025.

### Distribution

Permise, tant que le contenu est préservé et la distribution gratuite. Disponible sur [www.cartespleinair.org](http://www.cartespleinair.org).

### AVERTISSEMENT

Cette carte a été produite bénévolement par des payeurs n'ayant pas la prétention d'être suffisamment fiables et expérimentés. Les auteurs se dégagent de toute responsabilité quant aux préjudices, dommages ou accidents pouvant découler de l'utilisation de cette carte. Des omissions ou erreurs sont toujours possibles, et nous vous serions reconnaissants de nous communiquer toute correction que vous auriez pu remarquer.

# Rivière Croche Chemins forestiers

KM 92 RIV\_CROCHE  
Via KM 19 R-0450

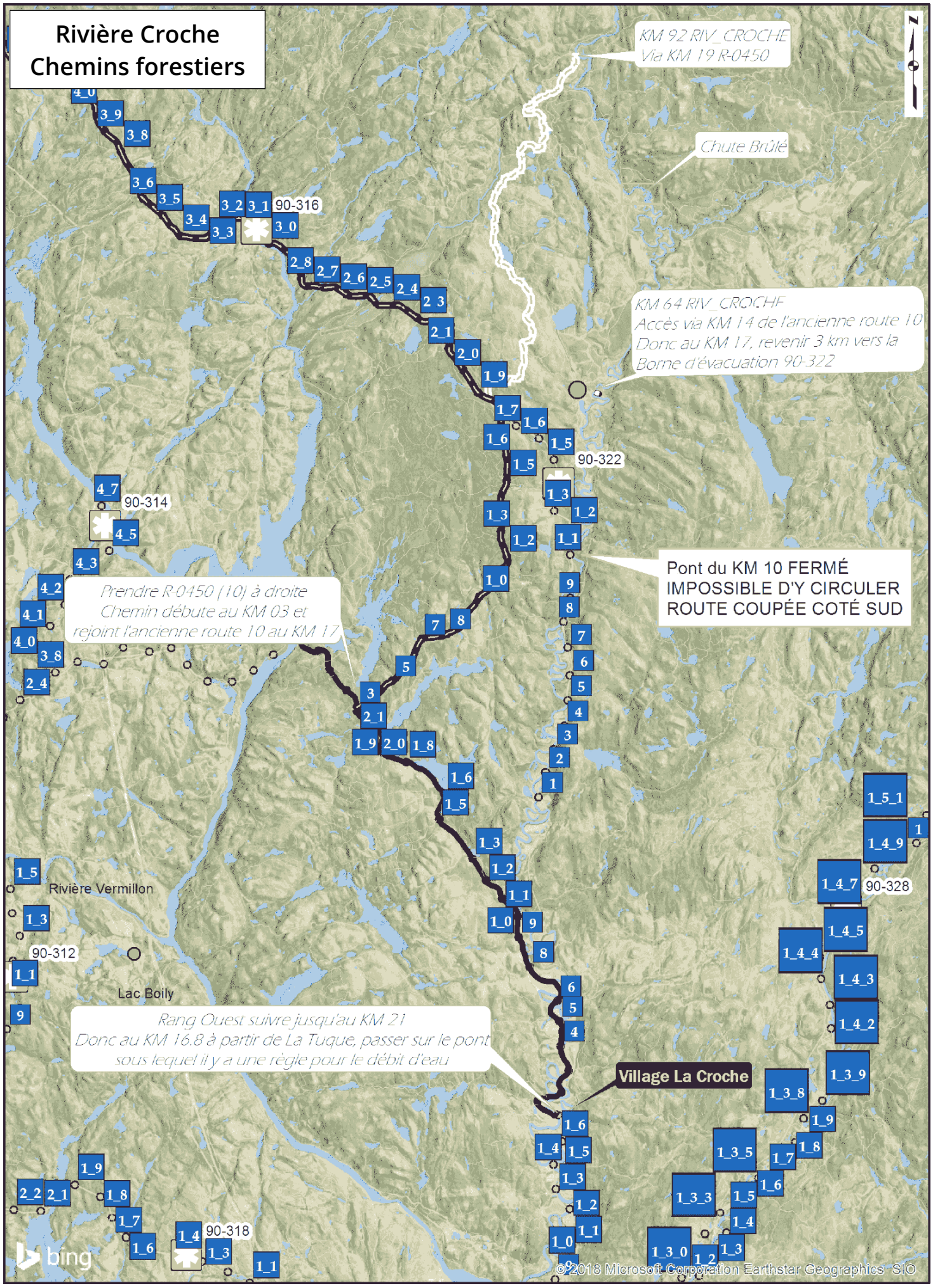
Chute Brûlé

KM 64 RIV\_CROCHE  
Accès via KM 14 de l'ancienne route 10  
Donc au KM 17, revenir 3 km vers la  
Borne d'évacuation 90-322

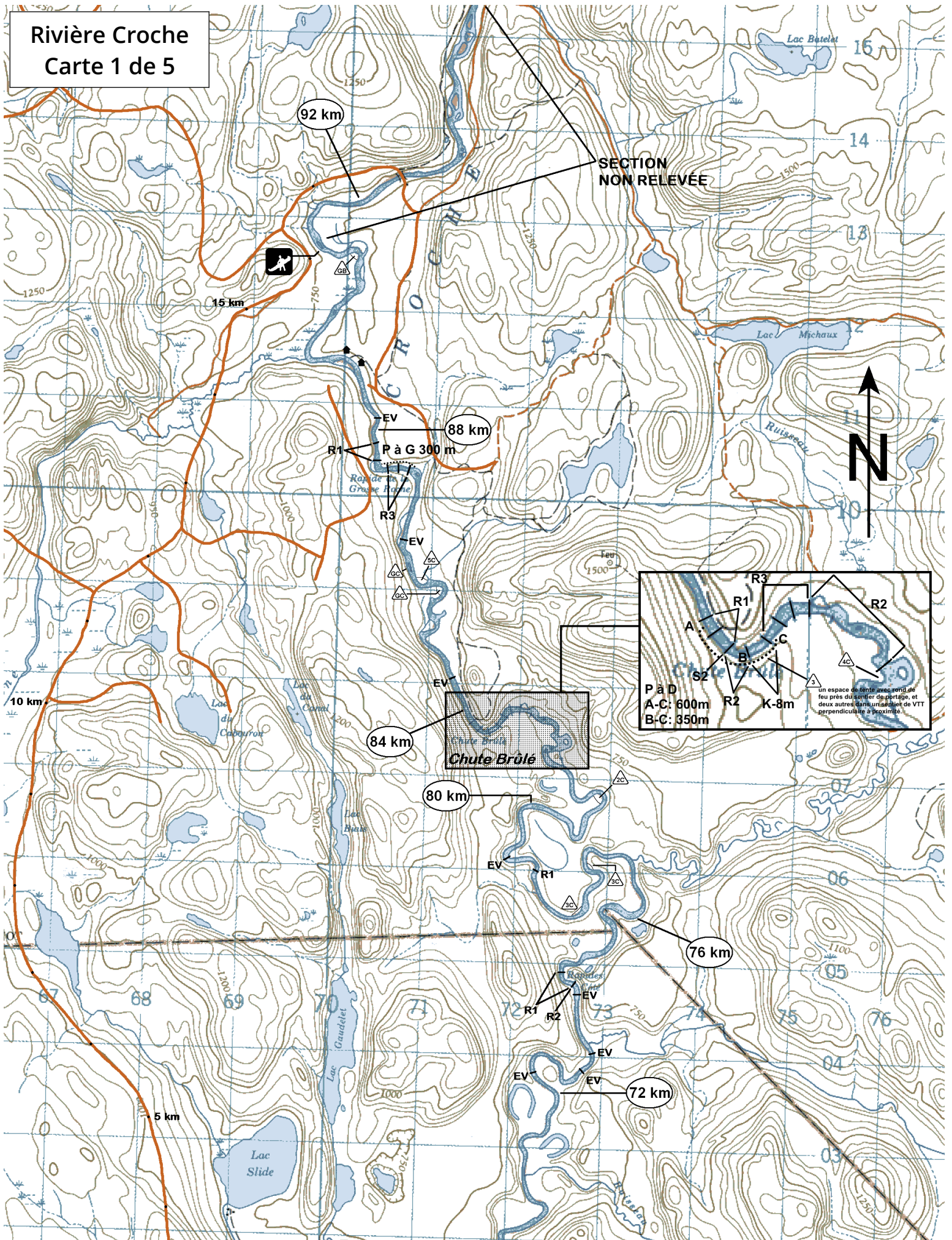
Pont du KM 10 FERMÉ  
IMPOSSIBLE D'Y CIRCULER  
ROUTE COUPÉE COTÉ SUD

Prendre R-0450 (10) à droite  
Chemin débute au KM 03 et  
rejoint l'ancienne route 10 au KM 17

Rang Ouest suivre jusqu'au KM 21  
Donc au KM 16.8 à partir de La Tuque, passer sur le pont  
sous lequel il y a une règle pour le débit d'eau



# Rivière Croche Carte 1 de 5



**Chute Brûlée**

P à D  
A-C: 600m  
B-C: 350m

K-8m

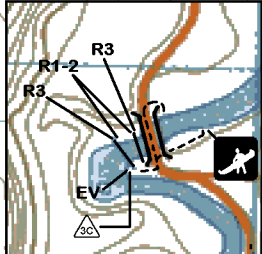
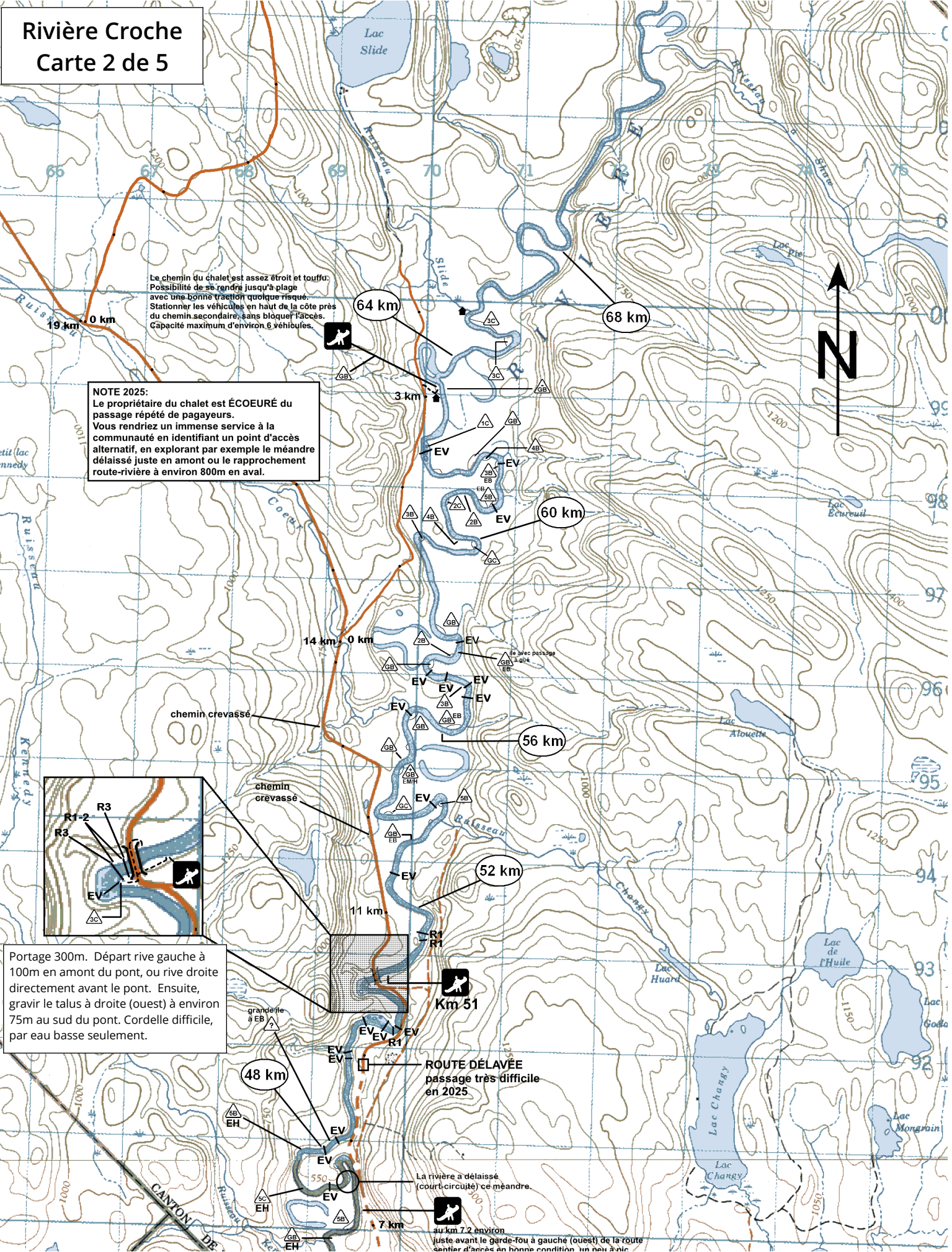
un espace de tente avec rond de feu près du pont de portage, et deux autres dans un sentier de VTT perpendiculaire à proximité.

# Rivière Croche

## Carte 2 de 5

Le chemin du chalet est assez étroit et touffu. Possibilité de se rendre jusqu'à plage avec une bonne traction quoique risqué. Stationner les véhicules en haut de la côte près du chemin secondaire, sans bloquer l'accès. Capacité maximum d'environ 6 véhicules.

**NOTE 2025:**  
Le propriétaire du chalet est ÉCOEURÉ du passage répété de pagayeurs. Vous rendriez un immense service à la communauté en identifiant un point d'accès alternatif, en explorant par exemple le méandre délaissé juste en amont ou le rapprochement route-rivière à environ 800m en aval.



Portage 300m. Départ rive gauche à 100m en amont du pont, ou rive droite directement avant le pont. Ensuite, gravir le talus à droite (ouest) à environ 75m au sud du pont. Cordelle difficile, par eau basse seulement.

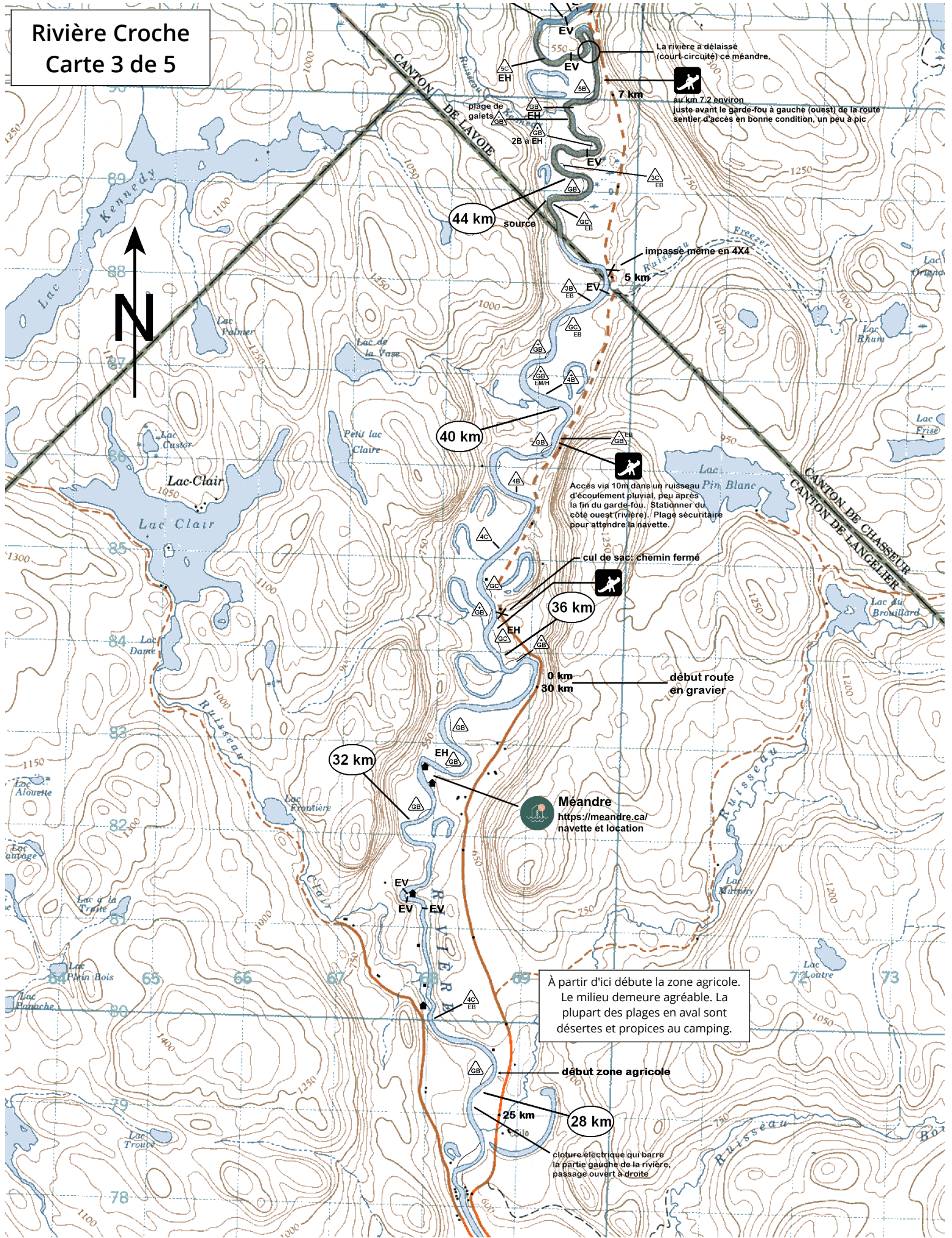
**ROUTE DÉLAVÉE**  
passage très difficile en 2025

La rivière a délaissé (court-circuité) ce méandre.

au km 7.2 environ  
juste avant le garde-fou à gauche (ouest) de la route sentier d'accès en bonne condition un peu à vic

# Rivière Croche

## Carte 3 de 5



# Rivière Croche

## Carte 4 de 5



camping permis par le propriétaire qui habite sur la plage précédente à 500m en amont

espace de stationnement très restreint; laisser le minimum de véhicules

Plage municipale de La Croche

CAMPING INTERDIT

règle de mesure de débit sous le pont

CANTON DE LANGELIER  
CANTON DE BOURGEOYS

